



Communiqué de presse du 23 juin 2016.

L'Assemblée Nationale dit une nouvelle fois NON aux néonicotinoïdes, mais OUI à plus tard !

Hier soir après un débat long et toujours aussi passionné, les députés ont voté à 36 voix pour, 31 contre (et 6 abstentions) l'interdiction des néonicotinoïdes. Si l'on peut se réjouir qu'une nouvelle fois l'Assemblée Nationale ait voté dans le sens d'une interdiction, la date adoptée laisse de plus en plus un goût de profit financiers au mépris de la santé humaine. L'interdiction initialement proposée en 2016 a été adoptée à ce jour pour 2018 ... mais pas de paniques avec des dérogations possibles jusqu'en 2020

!

"C'est une Tartuferie" a dit hier soir Delphine Batho (députée et ancienne Ministre), rappelant que notre syndicat a été reçu avec d'autres associations par Ségolène Royal jeudi dernier. Ségolène Royal s'était prononcée pour une interdiction ferme et définitive en 2018. Madame la Ministre avait omis de nous évoquer son projet de dérogations ...

Il est donc décevant que nos élus fassent passer la santé publique de nos agriculteurs et de nos concitoyens en deuxième position après les profits économiques de quelques multinationales. En effet, avec plus de 1 100 études mettant en lumière les dangers que représentent ces molécules, nous aimerions voir la date avancée et non reculée !

Ironie de l'histoire, la plupart de ces molécules seront prochainement réévaluées par l'Europe et il est fort probable qu'elles soient retirées alors que la France veut leur offrir des dérogations...

Olivier Fernandez
Président du Syndicat Apiculteurs Midi-Pyrénées
06.37.20.27.46
www.apiculteurs-midi-pyrenees.fr

=====

Prochains votes : D'ici le 14 juillet au Sénat et quelques jours après aura lieu le dernier vote à l'Assemblée Nationale.

Ci-joint un reportage sur notre action "L'Abeille du 18 juin" à l'hôtel d'Assézat à Toulouse:
<http://france3-regions.francetvinfo.fr/midi-pyrenees/haute-garonne/toulouse/haute-garonne-des-apiculteurs-lancent-l-abeille-du-18-juin-1027529.html>